



Nuisances insupportables

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 2 octobre 2004

Messieurs, Je travaille au sein du service communication d'une importante institution proche du domaine de la santé.

L'équipe du service se compose de 3 hommes -dont le directeur du service- et de 3 femmes, dans un même bureau d'environ 60m². Nous avons de très bonnes relations de travail entre nous (du fait d'une certaine polyvalence et d'une grande complémentarité), dans une excellente atmosphère professionnelle.

Malheureusement, nous avons 2 fumeuses inconditionnelles qui s'entraînent mutuellement. Elles essaient bien de fumer près de la fenêtre, sur le balcon (certaines fois !), mais la fumée et les odeurs de tabac refoulent dans le bureau.....et cela devient plus qu'insupportable.

Le directeur du service leur a déjà fait très gentiment quelques remontrances qui sont hélas restées sans le moindre effet !

Avec un de mes collègues qui, lui aussi, est fort gêné -le mot est faible- par la fumée de cigarette, nous ne savons comment nous y prendre pour leur faire comprendre que le respect d'autrui commence tout naturellement par le respect de soi-même, en essayant par tous les moyens de ne pas nous fâcher..... Il est pourtant strictement interdit de fumer dans l'entreprise comme dans tout lieu à usage collectif.

Auriez-vous la gentillesse de nous indiquer une méthode pour essayer de remédier à cet état de fait de plus en plus préoccupant, d'autant plus que, personnellement, je viens de subir une intervention chirurgicale sur le plan cardio-vasculaire !!.....

Merci très sincèrement pour votre précieuse aide.

Cordialement.

Réponse :

Prenez connaissance de vos droits et des devoirs de votre entreprise concernant la protection contre le tabagisme

Lisez ensuite les [conseils pratiques](#) que DNF vous propose. DNF reste à votre disposition pour accompagner votre éventuelle démarche